



## INVITATION

### CONFÉRENCE DE PRESSE ORGANISÉE PAR DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS EN SANTÉ

SAMEDI 27 JANVIER, 11 HEURES  
5255 DECELLES (MONTRÉAL)

Nous vous invitons à nous rejoindre pour le lancement d'un document analysant le contexte de la recherche en santé au Québec rédigé et publié par une équipe de jeunes chercheurs en santé. Cette conférence de presse se tiendra durant le XX<sup>e</sup> congrès annuel de l'AEGSFM au 5255 rue Decelles (Anciens HEC de l'Université de Montréal) le samedi 27 janvier 2001, à 11 heures dans la salle 3068.

### Publication d'un document analysant le contexte de la recherche en santé au Québec

Au moment où la Politique scientifique de M Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie et où le rapport de la commission Clair sont rendus publics, des chercheurs-étudiants en santé publient une analyse exhaustive des conditions dans lesquelles ils suivent leur formation et le démarrage de leur carrière. Un document de 200 pages présente les enjeux et les perspectives dans le domaine de la recherche en santé au Québec. Cette analyse rapporte les avantages et les problématiques des liens entre les universités, les centres hospitaliers et les industries biopharmaceutiques et suggère neuf grandes recommandations pour améliorer ces partenariats.

### Autres informations

Vous aurez également l'occasion de rencontrer des responsables (doyen, etc.) et des jeunes chercheurs de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et de ses hôpitaux affiliés ainsi que d'assister à des conférences présentées par de jeunes chercheurs en santé. Le programme du congrès est disponible sur le site [www.aegsfm.umontreal.ca](http://www.aegsfm.umontreal.ca) si vous désirez d'autres informations...

Source : AEGSFM – Force Jeunesse

Contact : **Joël Monzée**  
Président-sortant de l'AEGSFM  
Conseiller à Force Jeunesse  
Téléphone (514) 239-3457  
Pagette (514) 201-0348



## **Communiqué de presse – Pour diffusion samedi 27 janvier 2001**

Au moment où la Politique scientifique de M Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie et où le rapport de la commission Clair sont rendus publics, des chercheurs-étudiants en santé publient une analyse exhaustive des conditions dans lesquelles ils suivent leur formation et le démarrage de leur carrière. Un document de 200 pages présente les enjeux et les perspectives dans le domaine de la recherche en santé au Québec. Cette analyse rapporte les avantages et les problématiques des liens entre les universités, les centres hospitaliers et les industries biopharmaceutiques et suggère neuf grandes recommandations pour améliorer ces partenariats.

### **Près de 75 % de la relève scientifique vit sous le seuil de pauvreté**

**Montréal, le 27 janvier 2001.** Depuis un peu plus d'un an, une équipe de jeunes chercheurs, effectuant pour la plupart leur doctorat au sein de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, s'est lancée dans une large enquête sur le contexte de la formation universitaire en recherche et des partenariats entre les hôpitaux, les industries biomédicales et les universités. Aujourd'hui, ils publient leur document de près de 200 pages qui analyse les enjeux et les perspectives dans le domaine de la recherche en santé. La formation du chercheur, le financement des centres de recherche, les liens de partenariat privé/public en recherche ainsi que des questions d'ordre éthique sont abordés et analysés de manière approfondie pour proposer neuf grandes recommandations qui pourraient améliorer le fonctionnement de la recherche en santé au Québec.

Depuis plus de 20 ans, la recherche en santé est une pierre angulaire pour la population québécoise. D'une part, la recherche garantit l'amélioration des soins de santé des citoyen(ne)s. Les chercheurs permettent aux médecins de disposer de meilleures connaissances et de meilleurs moyens de traiter des maladies. D'autre part, la recherche biomédicale est un des fleurons du développement socio-économique du Québec où de nombreuses compagnies pharmaceutiques choisissent de s'installer près de Montréal parce qu'elles disposent d'une main d'œuvre hautement qualifiée. La recherche en santé effectuée dans les universités québécoises est d'un très haut niveau et de nombreux secteurs sont reconnus comme des leaders mondiaux. De plus, les nombreux partenariats entre les universités, les hôpitaux et les industries, génèrent un dynamisme sans précédent en ce qui concerne le transfert des connaissances pour que la population bénéficie des retombées des découvertes scientifiques.

Pourtant, derrière ce décor idyllique, la relève scientifique en santé est contrainte de vivre un grand nombre de difficultés socioéconomiques désastreuses qui pourraient limiter le développement de ce secteur à la fine pointe de la technologie si les responsables ne proposent pas de solutions efficaces et adaptées aux difficultés que vit quotidiennement la relève scientifique en santé. En fait, le Québec a besoin de main d'œuvre hautement qualifiée en recherche dans le domaine de la santé pour attirer les compagnies pharmaceutiques. Cet objectif est atteint actuellement puisque les entreprises se développent dans la région de Montréal. Cependant, pour former les étudiants et réaliser des recherches qui ne se feront jamais en industrie, les universités et les hôpitaux accueillent des

chercheurs de haute qualité. Or, les universités et les hôpitaux ont des budgets restreints et ne peuvent pas offrir de plan de carrière aux jeunes chercheurs. Le manque d'argent dans les laboratoires et le besoin de main d'œuvre à former font que plus de 75 % des chercheurs-étudiants travaillent dans les laboratoires pour des salaires qui les maintiennent sous le seuil de pauvreté.

Pour répondre aux besoins du marché de l'emploi privé et de la réalité universitaire, la durée de la formation universitaire s'allonge et les jeunes chercheurs restent dans un no-man's land juridique et socio-économique jusqu'au-delà de 32 à 35 ans. Ils n'ont aucun accès au filet social québécois dont les autres étudiants et travailleurs disposent parce que la situation est très particulière dans le domaine de la recherche en santé. « L'étudiant au doctorat et au post-doctorat est avant tout un chercheur, et sa réalité n'a plus rien à voir avec son statut d'étudiant, d'autant qu'il ne dispose plus vraiment des avantages liés à ce statut d'étudiant dès qu'il dépasse les 25 ans. Dans ce contexte, connaissez-vous beaucoup de travailleurs qui acceptent de travailler près de 60 à 80 heures dans les laboratoires pour un revenu annuel situé entre 10 et 12 mille dollars ? N'utilise-t-on pas le statut d'étudiant pour permettre de maintenir à flot la recherche universitaire ? » interrogeait M. Monzée.

Les difficultés continuent même après le recrutement dans les universités et se répercutent en diminuant la qualité de l'encadrement offert aux étudiants. Les jeunes professeurs-chercheurs doivent participer à des concours pour gagner des subventions, mais surtout leur salaire. « C'est un peu comme si les employés des entreprises comme, par exemple, Bombardier devaient participer à des concours pour recevoir, éventuellement, un salaire, racontait Joël Monzée. Dans un sens, ils sont des travailleurs autonomes à contrat de brèves durées, alors qu'ils assument des rôles de tuteurs pour les chercheurs en maîtrise et au doctorat et le développement de projets de recherche qui devraient être de longue durée. La crainte de perdre leurs subventions et surtout celle de perdre leur salaire même s'ils sont très compétents se répercutent sur les étudiants qui, en collaboration avec leur directeur de recherche, doivent produire pour maintenir en vie le laboratoire. »

Ce contexte est très instructif, mais est peu en rapport avec l'image traditionnelle que l'on a de la formation universitaire et surtout des responsabilités qui reposent sur leurs épaules. Les jeunes chercheurs sont prêts à relever les défis qui leur sont proposés, mais ils demandent à pouvoir vivre décemment. Les jeunes chercheurs fondent beaucoup d'espoirs sur la nouvelle Politique scientifique présentée le jeudi 25 janvier dernier par le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Jean Rochon. « Le ministre Jean Rochon est très sensible à cette problématique, mais si ses collègues du gouvernement ne lui accordent pas les crédits nécessaires, la situation ne changera pas. On parle beaucoup d'innovation et de commercialisation, et c'est important. Cependant, peu de solutions actuellement proposées peuvent vraiment stabiliser les jeunes chercheurs et améliorer leurs conditions de vie et de travail. Il y a une sorte de spirale, dont les responsables ne savent pas trop comment en sortir à cause d'un sous-financement chronique; aussi, nous proposons des solutions concrètes qui pourraient aider les ministères et les universités à améliorer la situation que vit la relève scientifique en santé. » concluait Joël Monzée.

- 30 -

Source : AEGSFM – Force Jeunesse

Contacts : **Joël Monzée**  
Président-sortant de l'AEGSFM  
Conseiller à Force Jeunesse  
[www.aegsfm.umontreal.ca](http://www.aegsfm.umontreal.ca)  
Téléphone (514) 239-3457  
Pagette (514) 201-0348  
[monzeej@magellan.umontreal.ca](mailto:monzeej@magellan.umontreal.ca)

# TABLE DES MATIÈRES DU DOCUMENT

---

ADRESSES.....	3
ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION.....	4
TABLE DES MATIÈRES .....	5
REMERCIEMENTS.....	7
PRÉFACE DE MONSIEUR JEAN ROCHON, MINISTRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE .....	9
PRÉAMBULE.....	11
RÉSUMÉ.....	13
RECHERCHE EN SANTÉ: ENJEUX ET PERSPECTIVES (SYNTHÈSE) .....	15
HEALTH RESEARCH: ISSUES AND PERSPECIVES (ABSTRACT).....	25
CHAPITRE 1: LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN SANTÉ.....	33
1.1 LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC.....	33
1.2 FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DEPUIS 1991.....	34
1.3 PARTENARIAT ENTRE LA RECHERCHE EN SANTÉ ET LA POPULATION AU QUÉBEC.....	37
CHAPITRE 2: LA FORMATION UNIVERSITAIRE DU CHERCHEUR EN SANTÉ.....	39
2.1 L'INITIATION AUX SCIENCES.....	39
2.2 ITINÉRAIRE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS.....	40
2.3 LA FORMATION UNIVERSITAIRE DES CHERCHEURS EN SANTÉ.....	41
2.4 SITUATION PARTICULIÈRE: LA NATIONALITÉ DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS.....	52
2.5 SITUATION PARTICULIÈRE: LES FEMMES ET LA RECHERCHE EN SANTÉ.....	55
2.6 SITUATION PARTICULIÈRE: LA FORMATION DES MÉDECINS ET LA RECHERCHE.....	60
2.7 RECOMMANDATION 1: AMÉLIORER LA FORMATION UNIVERSITAIRE DES JEUNES CHERCHEURS EN SANTÉ.....	62
2.8 RECOMMANDATION 2: AMÉLIORER LA FORMATION DES MÉDECINS À LA RECHERCHE.....	66
CHAPITRE 3: LES JEUNES CHERCHEURS, GARANTS DE L'HÉRITAGE D'UNE RECHERCHE DE QUALITÉ.....	69
3.1 LA PRÉCARITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS.....	70
3.2 L'INSTABILITÉ FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE DU CHERCHEUR BOURSIER.....	74
3.3 LA PRÉCARITÉ ET L'INSTABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES CHERCHEURS NUISENT À LA CONSOLIDATION D'UNE RECHERCHE EN SANTÉ DE CALIBRE MONDIAL.....	77
3.4 RECOMMANDATION 3: RECONNAÎTRE PAR DES MOYENS CONCRETS LA CONTRIBUTION PRIMORDIALE DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS COMME PARTIE PRENANTE DE LA RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE.....	79
3.5 RECOMMANDATION 4: RECONNAÎTRE LA DOUBLE RÉALITÉ ÉTUDIANT / PROFESSIONNEL DES CHERCHEURS-ÉTUDIANTS EN SANTÉ.....	85
3.6 RECOMMANDATION 5: STABILISER LA CARRIÈRE DE CHERCHEUR EN SANTÉ.....	90

<b>CHAPITRE 4: LA RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE .....</b>	<b>97</b>
4.1 LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE COMME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	97
4.2 LA RECHERCHE FONDAMENTALE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE.....	98
4.3 LE CARACTÈRE SPÉCIFIQUE DE LA RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE.....	101
4.4 RECOMMANDATION 6: FINANCER LA RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE.....	101
4.5 RECOMMANDATION 7: CRÉER DES INSTITUTS DE RECHERCHE QUÉBÉCOIS.....	106
<b>CHAPITRE 5: LA RECHERCHE EN MILIEUX INDUSTRIEL ET UNIVERSITAIRE, VERS UN PARTENARIAT ANNONCÉ.....</b>	<b>111</b>
5.1 DES FINALITÉS DIFFÉRENTES, MAIS COMPLÉMENTAIRES.....	111
5.2 LES TYPES D'INTERACTION ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET LE MILIEU UNIVERSITAIRE.....	112
5.3 LES AVANTAGES DES INTERACTIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ POUR LE MILIEU UNIVERSITAIRE .....	114
5.4 LES RISQUES ENCOURUS PAR LE MILIEU UNIVERSITAIRE LORS DES INTERACTIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ.....	116
5.5 VERS UNE ÉTHIQUE D'UN PARTENARIAT ANNONCÉ.....	120
5.6 RECOMMANDATION 8: CRÉER UNE ENTENTE-CADRE DANS LE PARTENARIAT ENTRE LES ENTREPRISES ET LES UNIVERSITÉS.....	124
<b>CHAPITRE 6: PROFESSION: CHERCHEUR EN SANTÉ.....</b>	<b>131</b>
6.1 LA BIOÉTHIQUE.....	132
6.2 ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES SOUS-TENDANT LA RECHERCHE EN SANTÉ.....	135
6.3 LES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.....	139
6.4 VERS UNE RECHERCHE EN SANTÉ RESPECTANT DES VALEURS ÉTHIQUES.....	143
6.5 RECOMMANDATION 9: SENSIBILISER LES CITOYENS À LA BIOÉTHIQUE ET RESPONSABILISER LES CHERCHEURS IMPLIQUÉS DANS LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ.....	145
<b>CHAPITRE 7: CONCLUSION.....</b>	<b>155</b>
<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>157</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>179</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>183</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>185</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES COMPLÈTE.....</b>	<b>189</b>
<b>FORMATION ET AFFILIATIONS DES AUTEURS.....</b>	<b>195</b>